CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58672** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE 12/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1996

Raison sociale : ENTREPRISE ROGER GUILLOT ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/05/2009
Capital : 11 306

ZONE ARTISANALE
SUR L'ECHAUX
39270 LA CHAILLEUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM LONS LE SAUNIER

Téléphone : 03 84 44 22 72 **Fax :**

Portable :

Siret : 403 537 087 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4305682

Responsabilité légale :
GUILLOT CHRISTOPHE PRÉSIDENT / GUILLOT DOMINIQUE ROGER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-110674

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-110674

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/10/2026

E-mail : contact@sasguillotroger.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 891 457 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	4	08/10/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	08/10/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	4	08/10/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 12/10/2026 13:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E58672** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE **12/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1996
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/05/2009
Capital : 11 306

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **403 537 087 00013**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4305682
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-110674
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-110674

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/10/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE ROGER GUILLOT ET FILS**

ZONE ARTISANALE
SUR L'ECHAUX
39270 LA CHAILLEUSE

Téléphone : 03 84 44 22 72 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@sasguillotroger.fr

Responsabilité légale :
GUILLOT CHRISTOPHE PRÉSIDENT / GUILLOT DOMINIQUE ROGER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur,Maçon,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	03/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/04/2021
o Fenêtres de toit	02/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	02/04/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/10/2026 13:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.